Agriculture
Canada

LIBRARY
JUL 2 1975

PUBLICATION 1563 1975

CANADA

et

IICA

630.4
C212
P-1563
1975

c. 3

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Agriculture and Agri-Food Canada – Agriculture et Agroalimentaire Canada

http://www.archive.org/details/canadaetiica00cana

L'hon. Eugene Whelan
Ministre de l'Agriculture

Dr. José Emilio G. Araujo
Directeur général de l'IICA

avant-propos

La quartorzième session de l'Institut interaméricain des sciences agricoles (IICA) se tiendra à Ottawa, du 27 avril au 10 mai 1975. N'étant membre que depuis 2 ans, le Canada est très fier que l'Institut ait accepté l'invitation du gouvernement canadien de tenir sa réunion annuelle à Ottawa.

Le Canada s'est efforcé, au cours des années 1970, de resserrer ses liens avec ses voisins d'Amérique latine et des Antilles. L'un des premiers pas dans cette voie est un programme d'aide technique bilatérale en Amérique latine, par l'intermédiaire de (ACDI) l'Agence canadienne de développement international. L'aide est dirigée vers trois secteurs: l'agriculture (exploitations agricoles et forestières et pêches), l'éducation et le développement communautaire. Une autre façon pour le Canada de se rapprocher davantage est d'augmenter sa participation à des institutions et organismes régionaux. L'IICA est l'un de ces organismes.

Depuis sa création en 1942, il a joué un rôle actif et important dans l'encouragement, le développement et la coordination de la recherche agricole, et dans la dissémination de ces connaissances à l'intérieur des Amériques. Le Canada a un rôle particulier à jouer dans cette importante région.

On a confié au ministère de l'Agriculture la responsabilité de collaborer étroitement avec l'IICA dans ses efforts pour améliorer le bien-être des populations aussi bien rurales qu'urbaines d'Amérique latine et des Antilles.

l'IICA et le "campesino"

En 1972 le Canada est devenu membre de l'IICA, sigle espagnol signifiant Instituto Interamericano de Ciencias Agricolas, Institut interaméricain des science agricoles. Le Canada est l'un des 25 pays américains membres de cet organisme. La participation à l'IICA est ouverte à tous les pays de l'hémisphère occidental, disposés à souscrire à la convention de l'Institut, lequel fut créé ". . . pour encourager et faire progresser les sciences agricoles dans les républiques américaines, par la recherche, l'enseignement et la vulgarisation de la théorie et de la pratique de l'agriculture ainsi que des techniques et des sciences connexes".

En 1975, 25 pays des trois Amériques, de même que plusieurs pays des Antilles (Haïti, la Jamaïque, les Barbades, la République Dominicaine, Trinité et Tobago) en font partie. Cuba était membre, mais il a été suspendu de l'Organisation des états américains (OEA) en 1963, et par le fait même ne peut participer aux travaux de l'IICA. Des liens de coopération ont également été établis entre l'IICA et un certain nombre de pays hors des Amériques et des Antilles. Ces pays — Espagne, République fédérale d'Allemagne, Grande-Bretagne et Pays-Bas — participent en tant qu'observateurs.

L'IICA n'est qu'un des nombreux organismes de l'Amérique latine auquel le Canada s'est joint ces dernières années, conscient de sa responsabilité d'augmenter sa coopération avec l'Amérique latine et les Antilles pour accélérer le développement économique. Parmi ces organismes qui canalisent l'aide fournie par le Canada, citons la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque de développement des Antilles (BDA), l'organisation Panaméricaine de la Santé, le Conseil économique et social interaméricain, l'Institut interaméricain des statistiques et l'Union postale des Amériques et de l'Espagne.

Une aide à l'agriculture est fournie, de plus, par l'Agence canadienne de développement international, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et des organismes canadiens non gouvernementaux. Par son adhésion à la FAO et sa contribution au Programme alimentaire mondial ONU/FAO, le Canada a participé à l'aide offerte aux pays en voie de développement de l'hémisphère occidental.

LE DÉFI

Trois cents millions de personnes vivent en Amérique latine et dans les Antilles. Environ 60% de celles-ci vivent de l'agriculture, les proportions variant de 75%, en Haïti, à 15%, en Argentine. Les revenus s'échelonnent de moins de $100 per capita en Haïti à plus de $1,000 en Argentine et au Vénézuéla. Dans son message de 1974 aux membres du Conseil de direction de l'IICA, le directeur général affirmait qu'en moyenne, la moitié de la population de l'Amérique latine avait un revenu annuel per capita de $120. Un groupe intermédiaire comprenant environ 45% de la population, gagne approximativement $400 per capita par année. L'autre 5% de la population gagne environ $2,400 per capita par année. Pour ce qui est du secteur agricole, le revenu per capita de près de 80% des "campesinos" (Petits fermiers) est inférieur à $100 par année. En plus de cela, le chômage dans l'ensemble de la région dépassait les 25% au début des années 1970.

Bien que la production alimentaire se soit accrue, elle ne l'a pas fait au même rythme que l'accroissement démographique. L'agriculture est généralement caractérisée par un bas niveau technoligique, une faible productivité et un pouvoir d'achat médiocre.

C'est aux sources même de ce défi, qui sont l'accélération du progrès en agriculture, l'élévation des niveaux nutritionnels et des faibles revenus de la population, et l'amélioration du niveau de vie, qu'on peut retrouver les objectifs de l'IICA.

OBJECTIFS DE L'IICA

L'IICA est l'organisme de l'OEA qui se spécialise en agriculture. Depuis sa création en 1942 par les pays de l'Amérique latine, ses objectifs sont de stimuler le développement rural des pays membres, pour favoriser le développement économique général et le bien-être de la population de la région. On cherche des solutions aux problèmes agricoles nationaux par une coopération interaméricaine basée sur un effort commun dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et la dissémination de la théorie et de la pratique agricole. A son trentième anniversaire d'activité citée comme un exemple de progrès constant, on a défini ainsi l'oeuvre actuelle de l'IICA: "travailler au renforcement des institutions du secteur agricole des pays membres, comme moyen pour en arriver à une collaboration sur l'ensemble du développement, et pour le mieux être de l'homme américain."

D'abord établi au Centre de formation et de recherches de Turrialba, Costa Rica, l'Institut s'occupa fondamentalement de recherches et de formation dans les sciences agricoles. Depuis 1970, l'IICA est guidé par le "Plan général", introduit par l'actuel directeur général, José Emilio G. Araujo. L'accent est mis; sur ce que le Dr. Araujo appele la "dimension humaniste et hémisphérique": "L'homme, dit-il, est à la fois le sujet et l'objet du processus de développement, il en est l'essence". L'Institut s'est fixé trois buts précis: (a) augmenter la production et la productivité; (b) fournir des emplois au secteur rural, et (c) s'attaquer à la marginalité sociale et économique. Sa politique est "hémisphérique" en ce sens que l'IICA cherche à coordonner ses activités avec celles des autres organismes du système interaméricain à l'intérieur de l'hémisphère occidental.

STRUCTURE ET ORGANISATION

La structure de l'IICA est la suivante:

(a) des bureaux exécutifs, placés sous l'autorité du directeur général;
(b) des bureaux régionaux dans quatre zones (les zones antillaise, andine, nord et sud);
(c) des bureaux nationaux dans la plupart des pays membres;
(d) des centres de soutien:
- le Centre de formation et de recherches sur l'agriculture tropicale (IICA-CATIE), à Turrialba, (Costa Rica);
- le Centre de réforme agraire et de développement rural (IICA-CIRA), à Bogota (Colombie);
- le Centre interaméricain de documentation et d'information agricoles, dont le siège est à Turrialba (Costa Rica).

L'activité de l'IICA, bien que dirigée à partir du siège social à San José, s'exerce au niveau des pays, pour assurer un maximum de participation nationale. On comptait en 1975 plus de 20 bureaux nationaux, et l'on en prévoyait d'autres pour les nouveaux pays membres, des Barbades, la Guyanne, la Jamaïque, Trinité et Tobago. Les bureaux nationaux sont, dans l'esprit du plan général, les unités de base de fonctionnement, responsables de l'exécution des activités conçues dans les programmes et projets de l'IICA. Leurs programmes sont établis chaque année par des comités nationaux composés d'un représentant du secteur agricole de chaque pays. L'objectif est que le représentant de

l'IICA de chacun des pays acquiert une connaissance intime des besoins de ce pays, et informe directement l'Institut du type de coopération technique requis. Les projets multinationaux dans le domaine de l'irrigation par exemple, ou le Programme de la coopération pour les Hautes Andes, sont coordonnées au niveau des bureaux régionaux. Ceux-ci désservent la zone andine (le Pérou, l'Équateur, le Vénézuéla, la Colombie et la Bolivie) avec un bureau à Lima, au Pérou; la zone du sud (le Brésil, l'Argentine, le Chili, l'Uruguay et le Paraguay) avec un bureau à Montévidéo (Uruguay); la zone du nord (le Mexique, l'Amérique centrale et Panama) avec un siège social dans la ville de Guatémala; et les pays des Antilles (Haïti, la République Dominicaine, la Jamaïque, les Barbades, Trinité et Tobago et la Guyanne) pour lesquels le bureau n'a pas encore été établi.

PLAN D'ACTION ET BUDGET

Pour atteindre les objectifs de l'IICA, la stratégie de base adoptée consiste à renforcer les institutions nationales responsables du développement agricole dans les pays membres. Ce plan d'ensemble reconnaît également que le processus de développement implique une amélioration de la condition des masses rurales et des "campesinos", de sorte qu'elles puissent participer pleinement au développement économique et en partager les bénéfices.

Le plan d'action contenu dans le plan général de l'Institut comporte sept lignes d'action:

I — L'analyse du développement rural et de l'information correspondante.

II — Le renforcement des institutions de formation agricole, essentiel à la dissémination du savoir actuel en agriculture, en foresterie et dans le domaine de la vulgarisation agricole et socio-économique.

III — Le renforcement des institutions qui se consacrent au développement de la production agricole.

IV — Le renforcement des institutions vouées au développement de la production agricole.

V — L'aide aux organismes s'occupant d'intégration nationale.

VI — Le renforcement des institutions chargées d'amener des changements structurels pour promouvoir et mettre en application des politiques de redistribution des ressources productives, des pouvoirs politiques, social et économique, et éliminer la marginalité rurale.

VII — Le renforcement, enfin, des institutions qui déterminent et appliquent la politique agricole, et dont la fonction consiste à planifier, organiser et coordonner l'action du gouvernement en matière de développement rural.

Voici quelques exemples de projets de développement en cours:

- Le Programme d'irrigation pour la zone de l'Amérique du Sud tempérée se poursuit depuis trois ans. Des spécialistes et des techniciens de l'irrigation ont séjourné dans divers pays. Ils ont travaillé à des projets, comme par exemple une étude sur les disponibilités en eau pour différentes cultures au Pérou. Des cours sur le fonctionnement et la mise sur pied de systèmes d'irrigation ont été donnés à plus de 350 professionnels de divers pays, dont l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Pérou et l'Uruguay.
- Le Programme de commercialisation "hémisphérique" vise à renforcer les institutions nationales de mise au marché. En 1973-1974, ce programme comprenait 22 projets. Parmi les plus récemment complétés, citons une coopération à la mise sur pied des programmes de commercialisation agricole pour le plan de développement de Costa Rica des années 1974 à 1978; une aide à l'Institut national du riz et aux entreprises nationales d'entreposage et de mise au marché des produits agricoles, en Bolivie et en Équateur; et une analyse du Système national de commercialisation d'Haïti.
- La réforme agraire et les programmes "Campesino" favorisent les exploitations agricoles collectives. L'IICA coordonne un programme spécial d'études sur la réforme agraire et le développement rural (PRACA), destiné au Programme de formation de

l'Amérique centrale. Ce programme fournit une formation et une assistance techniques aux organismes nationaux de réforme agraire.

- La recherche, au Centre de formation et de recherches sur l'agriculture tropicale (CATIE) met l'accent sur l'étude des systèmes agricoles. Par exemple, on travaille sur le système des récoltes multiples qui vise à enseigner au petit propriétaire à obtenir le maximum de production de sa terre.
- Le Programme de développement de la production agricole comprend des projets visant à améliorer les services zootechniques et vétérinaires. Une étude récente a porté sur 185 millions d'hectares soit l'Uruguay, le Paraguay et des parties de l'Argentine et du Brésil.

Les revenus de l'IICA proviennent normalement des contributions annuelles des gouvernements qui en font partie. Les plus importantes viennent des États-Unis (66%), du Mexique (8.3%), de l'Argentine (7.4%), du Brésil (7.4%), et du Canada (6.7%). La part du Canada pour l'année fiscale 1974-1975 s'élevait à $405,233. D'autres ressources viennent compléter le budget, comme le revenu provenant de contrats et de convention pour réaliser des projets spéciaux financés par d'autres organismes internationaux, tels que la Banque interaméricaine de développement, l'U.S. Aid, la fondation W.K. Kellog, l'Institut américain de recherches sur le cacao et l'Institut de recherches agricoles du Brésil (EMBRAPA).

Il y a aussi des contributions additionnelles qui proviennent d'organismes comme, par exemple, le tout récent Fonds IICA-Simon Bolivar. Ainsi, les ressources totales disponibles pour l'IICA ont cru de 1.1 millions en 1954-1955 à 9.6 millions en 1974-1975.

la participation canadienne

La part du Canada au travail de l'Institut demeure limitée, du fait qu'il n'est membre de l'IICA que depuis fort peu de temps. Le Canada fait partie du Comité spécial chargé de la réunion annuelle du Conseil d'administration, il est aussi membre du Conseil d'administration et du Conseil consultatif technique. Le Canada a toutefois fournit une aide substantielle à l'Amérique latine et aux Antilles, par l'intermédiaire de l'ACDI et d'autres agences. Un début de collaboration avec l'IICA est actuellement en cours, l'ACDI entreprenant un Programme de formation à Haïti, portant sur l'évaluation et la présentation de projets. En vertu de ce Programme, dont les coûts s'élèveront à $244,000, l'ACDI fournit des exportations canadiennes, de l'équipement et des services de traduction pour initier une vingtaine de Haïtiens aux techniques nécessaires pour identifier et élaborer les demandes d'aide au développement, et les présenter aux organismes de financement nationaux et internationaux.

Parmi les autres projets canadiens d'aide bilatérale à l'agriculture (s'étendant aux forêts et aux pêches) en oeuvre en 1974-1975 en Amérique latine, mentionnons:

- divers projets agricoles en Colombie dont le plus important consiste à fournir du savoir-faire dans le domaine de la technologie alimentaire;
- un grand nombre de projets forestiers en Colombie;
- un projet de coopérative des pêcheurs au Pérou;
- une école de boulangerie au Pérou;
- un project de commercialisation agricole au Honduras; et
- un entraînement à la navigation et à la pêche à El Salvador, en contribution à l'établissement d'une école régionale de pêche.

Les principaux projets bilatéraux concernant l'agriculture aux Antilles sont les suivants:

- des études sur les aliments du bétail aux Barbades, dont l'une utilise une machine canadienne unique en son genre pour produire des aliments pour le bétail à partir de la canne à sucre;
- des projets d'exploitation forestière et de commercialisation agricole à Belize; et
- des projets dans les îles Sous-le-Vent et du Vent, dont un projet de recherches sur les bananes, une usine de transformation de la volaille, un entrepôt de poisson, et aussi la production d'aliments du bétail à partir de la canne à sucre.

L'ACDI s'est également engagé à verser une somme de 3.25 millions de dollars au Centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT), en Colombie, et au Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), au Mexique; le CIAT poursuit des recherches sur l'utilisation du manioc comme aliment des porcs dans les petites fermes; le CIMMYT travaille sur le triticale (croisement entre le blé et le seigle), céréale resistante à la sécheresse et à la chaleur.

épilogue

L'objectif d'ensemble des programmes de développement international du Canada est de participer au développement social, éducatif, technique et économique des pays en voie de développement. Face à la situation mondiale actuelle de l'alimentation, et à la lumière des recommandations émanant de la Conférence mondiale de l'alimentation, on doit accorder encore plus d'importance au développement agricole. Aucun organisme, aucun pays ne peut, seul, résoudre les nombreux et difficiles problèmes du développement agricole. L'IICA est l'un des organismes qui peuvent aider. Grâce à l'IICA, le Canada peut contribuer à surmonter plusieurs de ces problèmes. Ainsi, comme le disait le président de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie:

> "Si nous prenons le concept de coopération comme une rencontre entre des sociétés qui sont chacune, à leur propre manière, en voie de développement, les relations du Canada avec les pays de l'Amérique latine devraient créer un nouveau rapport, à l'intérieur duquel chaque société retire des bénéfices pour son propre développement."

Compte tenu du niveau de développement agricole en Amérique latine et dans la région des Antilles, et de son impact sur la vie de la majorité de la population, il est évident que l'un des plus importants secteurs de coopération pour le Canada sera l'agriculture, la foresterie et les pêches. C'est sur cette base que les relations entre le Canada et l'Institut interaméricain des sciences agricoles se sont établies.

les amériques du nord et du centre

POPULATION (MILIEU DE 1972), REVENU PAR HABITANT (1972), POURCENTAGE DE LA POPULATION EN AGRICULTURE (1970), ET PART DE L'AGRICULTURE DANS LA VALEUR TOTALE DES EXPORTATIONS (1970)

Nº	Pays	Population[1] (milieu-1972) milliers	Revenu par habitant[1] 1972 ($É.U.)	Pourcentage de la population totale en agriculture[2]	Part de l'agriculture dans la valeur totale des exportations[2] (%)
1	Canada	21,897	2,650	8	13[3]
2	États-Unis	206,481	4,240	4	18[3]
3	Mexique	54,152	750	47	57[4]
4	Guatémala	5,623	420	63	86[4]
5	Honduras	2,687	320	67	81[4]
6	El Salvador	3,665	340	57	69[3]
7	Nicaragua	2,152	470	56	90[4]
8	Costa Rica	1,843	620	45	78[3]
9	Panama	1,524	880	43	76[3]
10	Jamaïque	1,932	810	27	41[4]
11	Cuba	8,900	310	33	80[5]
12	République Dominicaine	4,234	470	61	87[4]
13	Barbades	250	500	23	74[4]
14	Trinité et Tobago	1,048	970	17	8[3]
15	Haiti	4,377	130	77	n.a.

[1] Rapport annuel de la Banque mondiale, 1974, excepté pour les Barbades, le Canada, Cuba et les États-Unis

[2] FAO, Situation de l'alimentation et de l'agriculture, 1973, excepté pour Cuba et la Guyanne.

[3] Données de 1970 pour le pourcentage de population en agriculture et le pourcentage des exportations.

[4] Données de 1965 pour le pourcentage de population en agriculture et le pourcentage des exportations.

[5] Valeur approximative pour 1971.

amérique du sud

POPULATION (MILIEU DE 1972), REVENU PAR HABITANT (1972), POURCENTAGE DE LA POPULATION EN AGRICULTURE (1970), ET PART DE L'AGRICULTURE DANS LA VALEUR TOTALE DES EXPORTATIONS (1970)

Nº	Pays	Population[1] (milieu-1972) milliers	Revenu par habitant[1] 1972 ($É.U.)	Pourcentage de la population totale en agriculture[2]	Part de l'agriculture dans la valeur totale des exportations[2] (%)
1	Brésil	98,203	530	44	72[3]
2	Argentine	23,946	1,290	15	84[3]
3	Colombie	23,039	400	45	75[4]
4	Pérou	14,122	520	46	55[3]
5	Vénézuéla	11,108	1,240	26	1[4]
6	Chili	10,040	800	25	6[4]
7	Équateur	6,514	360	54	97[4]
8	Bolivie	5,194	200	58	4[4]
9	Uruguay	2,959	760	17	n.d.
10	Paraguay	2,354	320	53	n.d.
11	Guyanne	752	390	34	n.d.
12	Surinam				
13	Guinée française				

[1] Rapport annuel de la Banque mondiale, 1974, excepté pour les Barbades, le Canada, Cuba et les États-Unis.

[2] FAO, Situation de l'alimentation et de l'agriculture, 1973, excepté pour Cuba et la Guyanne.

[3] Données de 1970 pour le pourcentage de population en agriculture et le pourcentage des exportations.

[4] Données de 1965 pour le pourcentage de population en agriculture et le pourcentage des exportations. Valeur approximative pour 1971.

LIBRARY / BIBLIOTHEQUE
AGRICULTURE CANADA OTTAWA K1A 0C5
3 9073 00040758 7